

2019-4989
2019-12-20

FORMULE



MB 3040

FORMULE MB 3040

UN BIOCIDES POUR PLANTES ALIMENTAIRES ET AUTRES USAGES INDUSTRIELS

DIRECTIONS FOR USE

MODE D'EMPLOI :

CHAMPS DE PÉTROLE

Ajouter 100 ppm d'ingrédients actifs en se basant sur le volume d'eau contenue dans le système jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu. Le dosage d'entretien varie entre 10 et 25 ppm.

USINES DE PAPIER

La Formule MB 3040 doit être utilisée au moins une fois par jour dans une proportion allant de 0,6 kg à 1 kg par tonne de papier sec produite.

ÉCHANGEURS DE CHALEUR, TOURS DE REFROIDISSEMENT, CONDENSEURS, LAVEURS D'AIR

Nettoyer en profondeur (p. ex. avec du chlore) les systèmes fortement encrassés avant d'utiliser le produit. Utiliser des doses de choc de 100 ppm en calculant à partir du volume d'eau contenue dans le système. Dosage d'entretien : De 10 à 25 ppm.

SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT À L'EAU DE PASTEURISATEUR

Éviter de contaminer les aliments lors de l'utilisation de ce produit. Des doses de choc de 100 ppm d'ingrédients actifs doivent être ajoutées dans le circuit fermé de recirculation à un endroit qui permettra un mélange uniforme comme dans le bassin du puisard ou dans tout autre réservoir par lequel l'eau traitée transite avant de passer dans le système de refroidissement du pasteurisateur.

Dosage d'entretien : De 10 à 25 ppm. Ne pas utiliser dans des systèmes d'eau potable.

FLUIDES DE TRAVAIL DES MÉTAUX

La Formule MB 3040 doit être utilisée dans une proportion variant de 5 kg à 10 kg par 10 000 litres de liquide contenu dans le système.

PRODUIT DE CONSERVATION

La Formule MB 3040 doit être utilisée dans une proportion de 0.1 % à 0.5 % pour le contrôle des bactéries dans les émulsions-latex, les micelles de polymère et les colles.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes, au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
CONTENU NET : 20 LITRES**

**GARANTIE : 2-Bromo-2-nitropropane-1, 3-diol.....10 %
N° D'ENREGISTREMENT : 29865 - LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

**DANGER POISON
CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**Jutzi Water Technologies
525 Wright Blvd
Stratford, Ontario N4Z 1H3
Telephone:1-519-814-9283
Fax: 1-519-814-9288**

**IN CASE OF EMERGENCY CALL
EN CAS D'URGENCE APPELER
CANUTEC (613)996-6666**

LOT# 22664-1016

NET WEIGHT 20 K

**MICROBICIDE LIQUIDE À LARGE
SPECTRE NON PARFUMÉE POUR
LE CONTRÔLE DES ALGUES,
DES BACTÉRIES ET DES CHAMPIGNONS**

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS :

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

Corrosif pour les yeux et la peau. Éviter d'ingérer, d'inhaler et de mettre en contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement de ce produit, de même que pendant le nettoyage et les réparations. Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des conditions propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieures aux seuils d'exposition établis par les organismes de santé et de sécurité au travail. Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes. Retirer immédiatement tous les vêtements de l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond de revêtir des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

ÉLIMINATION DU PRODUIT :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit peut provoquer des réactions cutanées ou allergiques. Soigner selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les

2019-4989
2019-12-20

étangs, les estuaires, les océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit.